

## LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES EXIGÉES ANNÉE 2025/2026

La liste des pièces justificatives ci-dessous est à consulter pour une inscription effectuée via le formulaire d'inscription.

 En cas de modification d'une inscription effectuée en ligne, certaines pièces justificatives peuvent être ajoutées ou supprimées en fonction des modifications effectuées.

**Pour information, en vertu de l'article 441-1 du code pénal, l'usage de faux est constitutif d'un délit "**

N°	Libellé pièce justificative	Primo	Réins
<b>Pour tous les étudiant.e.s peu importe la situation</b>			
00069	Formulaire d'inscription complété et signé de l'année universitaire en cours de validité	<b>X</b>	<b>X</b>
00043	Cartes d'identité <b>ou</b> passeport <b>ou</b> titre de séjour	<b>X</b>	
00038	Pour les étudiants en <b>formation initiale ou contrat d'apprentissage</b> : Attestation de l'année universitaire en cours de validité de la Contribution Vie Etudiante et Campus ( <b>CVCEC</b> ) qui comporte un QR code	<b>X</b>	<b>X</b>
99999	<b>1 photo d'identité</b> (de face, sur fond uni) au format JPEG	<b>X</b>	
<b>↓ Titre d'accès à fournir selon le niveau de formation et/ou le type de diplôme obtenu ↓</b>			
00042	Étudiant.e titulaire d'un baccalauréat français ou d'un DAEU : Relevé de notes du Baccalauréat ou du DAEU (pour une inscription en licence 1, BUT 1 ou PASS) <b>sur lequel figure l'INES</b>	<b>X</b>	
	00044	Étudiant.e titulaire d'un diplôme étranger équivalent au baccalauréat : Diplôme justifiant l'admission <b>obligatoirement traduit par un.e traducteur.rice assermenté.e.</b>	
	00046	Étudiant.e admis dans une formation sélective nécessitant un autre diplôme supérieur (exemple : si admission dans un master 1, le niveau licence 3 est obligatoirement requis) : Relevé de notes ou attestation de réussite du titre d'accès permettant l'inscription dans la filière d'admission.	
<b>Si vous êtes dans l'une de ces situations : pièce à fournir obligatoirement</b>			
00007	Étudiant de nationalité française <b>ET âgé de moins de 25 ans</b> : copie de la « Journée de Défense à la Citoyenneté » (JDC) ou du « Service National Universel » (SNU).	<b>X</b>	
00008	Étudiant.e boursier.ère (que ce soit du CROUS sur critères sociaux <b>ou</b> du Gouvernement Français <b>ou</b> du ministère de la santé <b>ou</b> de l'IDEX <b>ou</b> du programme « Bienvenue en France ») : Attestation de bourse pour <b>l'année universitaire en cours</b> sur laquelle est mentionné <b>le niveau d'études équivalent à l'inscription effectuée à l'UGA.</b> En l'absence de justificatif, l'étudiant.e ne peut être considéré.e comme boursier.ère Il/Elle doit donc <b>régler les droits universitaires</b> pour être inscrit.e car <b>impossible</b> de bénéficier de l'exonération des droits sans fournir cette pièce	<b>X</b>	<b>X</b>
00032	Étudiant.e en formation continue <b>ou</b> reprise d'études <b>ou</b> alternance <b>ou</b> VAE <b>ou</b> VES : fiche d'autorisation d'inscription délivrée par le service FC de la composante ou la DFCA de l'UGA	<b>X</b>	<b>X</b>

<b>00022</b>	Étudiant.e ayant <b>déjà été inscrit.e</b> dans <b>une autre université française</b> : Fiche de transfert départ de <b>l'université d'origine</b> ou fiche de transfert arrivée <b>de l'UGA</b> ( à récupérer auprès de la composante de l'UGA dans laquelle vous avez été admis.e) et à envoyer pour signature à votre établissement d'origine.	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00016</b>	Pupille de la nation : de la carte pupille de la nation	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00017</b>	Personne en situation de handicap : la « <b>Carte Mobilité Inclusion</b> » sur laquelle figure la mention « <b>Invalidité</b> »	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00034</b>	Étudiant.e bénéficiant du statut de réfugié, demandeur d'asile, sous protection subsidiaire, protection internationale ou étudiant en provenance d'Ukraine sous protection temporaire : document attestant la situation.	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00019</b>	Étudiant.e en Master 2 MEEF 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> degré et DU MEEF 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>nd</sup> degré <b>en alternance</b> : Justificatif d'admission au concours.	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00024</b>	Étudiant.e inscrit.e en parallèle dans une autre université : Cas 1 si université : copie du certificat de scolarité et du décompte des droits payés. Cas 2 si autre établissement (IFSI, CPGE etc...) : copie du certificat de scolarité	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00036</b>	Étudiant.e en année de césure : contrat de césure	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00066</b>	Étudiant.e en réorientation à l'UGA à l'issue du semestre 1 – (inscrit.e dans un autre établissement au 1 <sup>er</sup> semestre) ou CU étudiant.e UGA : Certificat de scolarité et décompte des droits déjà acquittés.	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00047</b>	Étudiant.e en contrat de professionnalisation : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00048</b>	Étudiant.e en contrat d'apprentissage : Contrat signé du/de la salarié.e et de l'entreprise	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>Si vous êtes étudiant.e extracommunautaire vous pouvez être concerné.e par les pièce suivante :</b>			
<b>00049</b>	Étudiant.e extracommunautaire - Rattachement à un citoyen de l'UE / EEE / Suisse « Carte de séjour de membre de la famille d'un citoyen de l'Union / EEE / Suisse » Ou « Carte de séjour - directive 2004/38/CE »	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00050</b>	Étudiant.e extracommunautaire - Résident longue durée (ou son enfant) « Carte de résident longue durée - UE » ou « certificat de résidence algérien » + pour enfant → preuve de la filiation (extrait acte de naissance ou livret de famille traduit en français).	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00051</b>	Étudiant.e extracommunautaire Domiciliés fiscaux en France depuis au moins deux au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année universitaire en cours Trois avis d'imposition ou avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) pour les deux années précédentes et l'année en cours.	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00052</b>	Étudiant.e extracommunautaire Rattachés à un foyer fiscal en France depuis au moins deux ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année universitaire en cours. Trois avis d'imposition ou ASDIR du foyer auquel il est rattaché (avec une adresse en France) + copie de la déclaration des revenus sur laquelle l'état civil de la personne rattachée doit être mentionnée	<b>X</b>	<b>X</b>

<b>00058</b>	Étudiant.e extracommunautaire boursier.ère de l'ambassade de France Attestation de Bourse de l'ambassade de France pour l'exonération partielle.	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00054</b>	Étudiant.e extracommunautaire Imprimé UGA de demande d'exonération partielle	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00059</b>	Étudiant.e extracommunautaire Etudiant Québécois - Copie du passeport Canadien et carte d'assurance maladie	<b>X</b>	<b>X</b>
<b>00053</b>	Étudiant.e extracommunautaire Carte d'étudiant ou attestation d'inscription 2018-2019 indiquant l'inscription dans un établissement de l'enseignement supérieur en France (y compris centre FLE)	<b>X</b>	<b>X</b>

 D'autres pièces justificatives peuvent être demandées par votre composante. Dans ce cas-là, votre scolarité vous communiquera la liste des pièces supplémentaires à fournir à la suite de votre inscription.